

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-02

Séance du 9 octobre 2018

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT – SYNTHÈSE DE LA REUNION DE BUREAU DU 06 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **98** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **39** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. et Mmes AGNUS, BOURCIER, BRAY, CANAPI, CIOTTI, LEROY, MORIN, NUYTTENS, OSALA, PANNIER, PELLICIARI, PERNEL, RAMBAUD, FORTIN, DELORME, DELANNOY, PASCUAL MARTIN, GUERINOT, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, SIVANNE, DERETZ, AUGÉ, MARTINEZ, BEAUGELET, BANTEGNIE, MALHET, PAVOT, LAHOUILLE, DELFOUR, MASSON, VIVET, BARRACHIN, FRISINGHELLI, MYTNIK, DUPUIS, BRICHET, BALDY, HARSCOET, RAVENNE, CIPRES, LABATUT, MARTINET

Suppléants présents : M. et Mmes BOREL, FASSELER, LAMY, NIORTHE, SIERRA SIMON, DEUDON, SOLER, SAMSON, DELETTRE, KOFFEL, AVRON, FOURREY, BECKER, MAILLET

Représentés :

M. COCHET (donne pouvoir à Mme SOLER)
M. CAFFIN (donne pouvoir à Mme CANAPI)
Mme RICHARD (donne pouvoir à M. KOFFEL)
M. GOFLIER (donne pouvoir à M. LABATUT)
M. JEUNEMAITRE (donne pouvoir à M. BRAY)
Mme BACQUET (donne pouvoir à Mme BOURCIER)
M. BOUVRAIN (donne pouvoir à M. AGNUS)

Excusés :

Secrétaire de séance : M. DELANNOY

Date de la convocation	: 25 septembre 2018
Nombre de délégués en exercice	: 98
Nombre de délégués présents	: 61
Nombre de pouvoirs	: 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-02

Séance du 9 octobre 2018

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT – SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 06 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'il convient que l'assemblée se prononce sur le compte rendu de la réunion de bureau qui s'est déroulée le 06 septembre 2018.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2018, TEL QU'IL EST ANNEXE.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,



Le Président,


Ghislain BRAY

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 18 octobre 2018

Affiché, le 18 octobre 2018

Le Président,


Ghislain BRAY



**Réunion du Bureau Syndical
du 06 septembre 2018 à 17 H 00
Siège du Syndicat à NANGIS**

ELUS :

Présents MS : BRAY, BARRACHIN, MARTINET, DELANNOY, CIPRES BRICHET, BEAUGELET, MME BOURCIER
Excusés : M. FRISINGHELLI, MME SIVANNE

SERVICES :

Présents : M. RAFIK, Mme SOULEYREAU

I – COMPTE RENDU DE LA REUNION 5 juin 2018 :

Les membres du bureau approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 5 juin 2018.

II- Projet de territoire

1° INFORMATION AUX ELUS

- Le site internet pour le SMETOM-GEEODE est opérationnel depuis juillet 2018.
- Le responsable communication organisera une réunion (à déterminer) chaque début de mois pour voir ce qu'il faudra mettre comme information sur le site et sur les panneaux d'information. Prévoir les dates à partir du mois d'octobre 2018.
- La responsable des déchetteries sera systématiquement associée à cette réunion pour voir si les informations doivent être reprises sur les tableaux électroniques.
- Les deux responsables communication et déchetteries seront les deux personnes responsables pour transmettre les informations sur les panneaux lumineux et le site internet du SMETOM-GEEODE.
- Un marché pour le génie civil concernant les dalles pour les colonnes aériennes a été lancé cet été.

III – Création d'un groupe de travail

- Réfléchir à la présentation du projet de territoire pour le SMETOM avec des objectifs de performances - Etablir un plan d'action qui doit prendre en compte les objectifs de performances et les coûts (ci-joint document des étapes pour le projet).

Reprendre dans la présentation : l'étude sur la redevance incitative, l'étude sur la redevance spéciale, la mise en place du pôle dépôts sauvages, le broyage à domicile, le broyage papier, le déploiement des colonnes aériennes (80), l'installation des CSE, l'opération 1000 composteurs en 2019, le déploiement du lombric-composteur, les concours en direction des enfants, les prestations extérieures de communication, les travaux des déchetteries actuelles et futures et renforcer la communication.

Tous ces éléments doivent être décrits dans le projet pour les subventions CITEO pour fin novembre 2018.

IV – Lecture des points abordés au comité du SMETOM

Le Président présente les points qui seront abordés au comité.

V – Divers

Demande de M. MARTINET : le tableau des horaires de déchetteries doit être indiqué en première page du site internet. Le nécessaire sera fait dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45

Le Président,



Ghislain BRAY